

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination et adresse de la Société

Medical Intelligence Technologies Inc. (la « Société »)
505, boul du Parc Technologique bureau 201
Québec (Québec) G1P 4S9

2. Date du changement important

Le 17 octobre 2008.

3. Communiqué de presse

Un communiqué de presse, en versions française et anglaise, a été diffusé le 17 octobre 2008, lequel est joint à la présente déclaration.

4. Résumé du changement important

Clôture du placement privé d'un montant de 1 001 000 \$ de débentures convertibles garanties par hypothèque.

5. Description circonstanciée du changement important

Émission d'une première tranche de débentures convertibles pour un montant de 1 001 000 \$ dans le cadre d'un placement privé d'un maximum de 3 000 000 \$. Les débentures convertibles sont garanties par une hypothèque de premier rang affectant l'universalité des biens meubles de la Société, portent un taux d'intérêt annuel de 15% et viendront à échéance le 30 novembre 2010 plutôt que le 15 novembre 2009 comme il avait été annoncé précédemment. Le montant en capital dû aux termes des débentures sera convertible, soit automatiquement advenant la survenance de certains événements décrits aux débentures, soit à la discrétion des porteurs de débentures à compter du 30 novembre 2008, en unités de la Société au prix de conversion présumé de 10 cents par unité, si la conversion a lieu avant le 17 octobre 2010 et à un prix de conversion présumé de 11 cents par unité advenant le cas où la conversion survienne entre le 17 octobre 2010 et le 30 novembre 2010. Chaque unité émise au terme de la conversion sera composée d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action ordinaire du capital de la Société au prix de 20 cents, à tout moment au cours de la période de 24 mois suivant la conversion desdites débentures, mais au plus tard le 30 novembre 2010.

Le placeur pour compte a été rémunéré par une commission de 73 400 \$ et de 1 001 000 bons de souscription de courtier, chacun de ces bons permettant à son

détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 10 cents pour une période de deux ans suivant la clôture. Le nombre de bons de souscription de courtier représente quant à lui 10% du nombre total d'actions ordinaires qui seraient émises advenant que toutes les débetures émises soient converties en unités.

Les initiés de la Société ont acheté un total de 180 000 \$ en débetures. Ils ont acheté les débetures à des fins d'investissement seulement et ces achats n'affecteront pas de façon matérielle, le contrôle du capital de la Société. En conséquence, la participation de ces initiés constitue une opération avec une personne apparentée au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « Règlement »). Par ailleurs, l'opération est dispensée des obligations d'évaluation et d'approbation des porteurs minoritaires habituellement imposées par le Règlement puisque, à la date où il a été convenu de procéder à l'opération, ni la juste valeur marchande de l'objet de l'opération, ni celle de la contrepartie de cette opération, dans la mesure où elle concerne les personnes intéressées, ne dépasse 25% de la capitalisation boursière de la Société, le tout tel que prévu aux paragraphes 5.5 et 5.7 du Règlement.

6. Application des paragraphes 7.1(2) et (3) du Règlement

Non applicable.

7. Information omise

Non applicable.

8. Membre de la haute direction

Le nom du membre de la haute direction de Medical Intelligence Technologies inc. qui est bien renseigné au sujet du changement important est M. Patrice Malo, vice-président exécutif et chef de la direction financière, et son numéro de téléphone d'affaires est le (450) 688-6572.

9. Date de la déclaration

Le 27 octobre 2008,

Medical Intelligence Technologies inc.

Par : /S/ Patrice Malo

Patrice Malo

Vice-président exécutif et

chef de la direction financière

A l'attention des rédacteurs des chroniques affaires:
Medical Intelligence annonce la clôture de son placement privé

QUEBEC, le 17 oct. /CNW/ - Medical Intelligence Technologies Inc. (MIZ à la Bourse de croissance TSX), fournisseur novateur de solutions mobiles de téléassistance, a confirmé aujourd'hui la clôture du placement privé précédemment annoncé d'un montant de 1 001 000 \$ sous forme de débentures convertibles en unités composées d'une action et d'un bon de souscription (l'"Emission"). L'Emission a été effectuée par le biais de Corporation Canaccord Capital à titre de placeur pour compte.

"Nous sommes très heureux d'avoir accompli ce financement avec succès tant avec la participation de nos présents investisseurs qu'avec celle de nouveaux, et ce malgré les conditions actuelles du marché", a dit Philippe P. Huneault. "Nous voyons ceci comme un vote de confiance envers notre nouvelle direction stratégique ainsi que les résultats que nous avons livrés depuis la mise en oeuvre de notre nouveau plan d'action en mai 2008."

Les débentures convertibles sont garanties par une hypothèque de premier rang affectant l'universalité des biens meubles de la société, portent un taux d'intérêt annuel de 15% et viendront à échéance le 30 novembre 2010 plutôt que le 15 novembre 2009 comme il avait été annoncé précédemment. Le montant en capital dû aux termes des débentures sera convertible, soit automatiquement advenant la survenance de certains événements décrits aux débentures, soit à la discrétion des porteurs de débentures à compter du 30 novembre 2008, en unités de la société au prix de conversion présumé de 10 cents par unité, si la conversion a lieu avant le 17 octobre 2010 et à un prix de conversion présumé de 11 cents par unité advenant le cas où la conversion survienne entre le 17 octobre 2010 et le 30 novembre 2010. Chaque unité émise au terme de la conversion sera composée d'une action ordinaire de la société et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action ordinaire du capital de la société au prix de 20 cents, à tout moment au cours de la période de 24 mois suivant la conversion desdites débentures, mais au plus tard le 30 novembre 2010.

Le placeur pour compte a été rémunéré par une commission de 73 400 \$ et de 1 001 000 bons de souscription de courtier, chacun de ces bons permettant à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 10 cents pour une période de deux ans suivant la clôture. Le nombre de bons de souscription de courtier représente quant à lui 10% du nombre total d'actions ordinaires qui seraient émises advenant que toutes les débentures émises soient converties en unités.

Les initiés de la Société ont acheté un total de 180 000 \$ en débentures. Ils ont acheté les débentures à des fins d'investissement seulement et ces achats n'affecteront pas de façon matérielle, le contrôle de la société. En conséquence, la participation des initiés constitue une opération avec une personne apparentée au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le "Règlement"). Par ailleurs, l'opération est dispensée des obligations d'évaluation et d'approbation des porteurs minoritaires habituellement imposées par le Règlement puisque, à la date où il a été convenu de procéder à l'opération, ni la juste valeur marchande de l'objet de l'opération, ni celle de la contrepartie de cette opération, dans la mesure où elle concerne les personnes intéressées, ne dépasse 25% de la capitalisation boursière de la société, le tout tel que prévu au paragraphe 5.5 et 5.7 du Règlement.

A propos de Medical Intelligence Technologies

Medical Intelligence Technologies, précurseur du secteur de la télé-sécurité, intègre les technologies de l'information et des télécommunications au secteur de la santé. La Société conçoit des appareils médicaux portables à l'intention des personnes aux prises avec des problèmes de santé ou nécessitant une vigilance soutenue au plan de la sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites www.medicalintelligence.ca ou www.medicalmobile.com.

Enoncés prospectifs

Tout énoncé figurant dans le présent communiqué ne se rapportant pas directement et exclusivement à des faits historiques peut être considéré comme un énoncé prospectif. Ces énoncés reflètent les intentions, les projets, les attentes et les opinions de Medical Intelligence Technologies et sont sujets à des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui, pour la plupart, sont indépendants de la volonté de la Société, si bien que les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans de tels énoncés.

<<

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

>>

%SEDAR: 00020559EF c6743

/Renseignements: sur les produits et/ou les opportunités d'investissement, veuillez communiquer avec: Relations avec les médias: Jean Brouillard, Jean Brouillard Communication et relations publiques, (418) 682-6111, jbcom(at)videotron.ca; Relations avec les investisseurs: Arianna Vanin, Le Groupe Equicom Inc., (514) 844-4680, avanin(at)equicomgroup.com/ (MIZ.)

CO: Medical Intelligence Technologies Inc.

CNW 09:32e 17-OCT-08